



Le Lieuvillois

Juin 2023



L'ÉTÉ EST DÉJÀ INSTALLÉ



BUDGET 2022, L'HEURE DU BILAN

LES ESPACES VERTS & L'EAU

RECETTE D'ÉTÉ





Lieuvilloise, Lieuvillois,

Pour cette nouvelle édition du Lieuvillois, j'aimerais à titre d'introduction souhaiter la bienvenue à Madame Karine HURTREL, qui a depuis quelques semaines, intégré nos services communaux au poste de secrétaire de Mairie à mi-temps, suite à la mutation de Madame Angéline PAYEL dans une autre Commune.

Ces dernières semaines ont été marquées par le retour des beaux jours et des activités communales, mais aussi et malheureusement par plusieurs décès qui se sont succédés de personnes qui nous étaient chères.

Ainsi je profite des présentes pour assurer toute ma sympathie aux familles et proches de :

- Monsieur Frans DESMEDT, notre Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Commune, dont nous garderons de lui le souvenir d'un élu dévoué pour son territoire.

- Monsieur Bruno DEVISSCHER, notre agent communal, qui avait intégré notre équipe depuis près de 15 ans, et était dévoué, serviable tant pour la commune que pour ses habitants.

- sans oublier notre amie et élue, Madame Hélène CARLIER, qui était Conseillère Municipale depuis trois ans, et membre de plusieurs associations. Ses conseils, son calme et ses remarques nous manqueront.



Sur le plan climatique, avec le retour en force du soleil je vous informe que dès le début du mois de juin, les services de la Préfecture ont passé en alerte sécheresse de niveau CRISE de nombreux villages dont le nôtre. Nous vous indiquerons toutes les conséquences de ce niveau et les restrictions qui en découlent dans les prochaines pages du Lieuvillois.

Sur le plan écologique, vous avez pu constater que certains endroits de la commune étaient moins tondus qu'à l'accoutumée. Le conseil municipal, sur les conseils de la commission fleurissement, a en effet choisi de passer à la tonte raisonnée. Cette technique permet entre autre de gérer les variations climatiques, et de préserver la biodiversité... vous pourrez comprendre les enjeux dans un article du journal qui vous en expliquera le principe et les raisons.

Sur le plan des travaux, nous sommes toujours en attente des éventuelles subventions pour le changement des "têtes" d'éclairage en LED. Nous poursuivrons notre lancée en changeant les caniveaux des descentes de gouttières de la rue du 34ème B.C. et bien sûr les travaux courant d'entretien de nos bâtiments communaux.

Sur le plan sportif, je tiens notamment à remercier Patrick HERTIER, Jean-Michel et Nicole VAN HOOTEGHEM, qui ont souhaité quitter leurs fonctions respectives de Président, de Secrétaire et de Comptable de l'USLE lors de la dernière assemblée générale, après des années de dévouement à ce club.

Ils ont, tous les trois, grandement contribué à la réussite de cette association.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour féliciter Pascal DEVISSCHER, le nouveau Président, ainsi que les membres du bureau nouvellement formé.

Pour terminer, je n'oublie pas non plus de transmettre ma reconnaissance à tous les bénévoles des différentes associations, qui contribuent chaque jour à ce que LIEUVILLERS soit un village où il fait bon vivre et se retrouver.

Sur ces quelques mots, je vous souhaite de passer de bonnes et agréables vacances entourés de vos familles et amis,

Et en attendant de pouvoir nous retrouver lors d'une prochaine manifestation, prenez soin de vous.

Vive Lieuvillers !
Michaël NÉGI



Le conseil des jeunes toujours au rendez-vous...
La relève des porte-drapeaux est assurée!



A VENIR

Vendredi 23 juin à 18h30 : dernière réunion du CDJ de l'année pour préparer les grandes vacances et la rentrée.

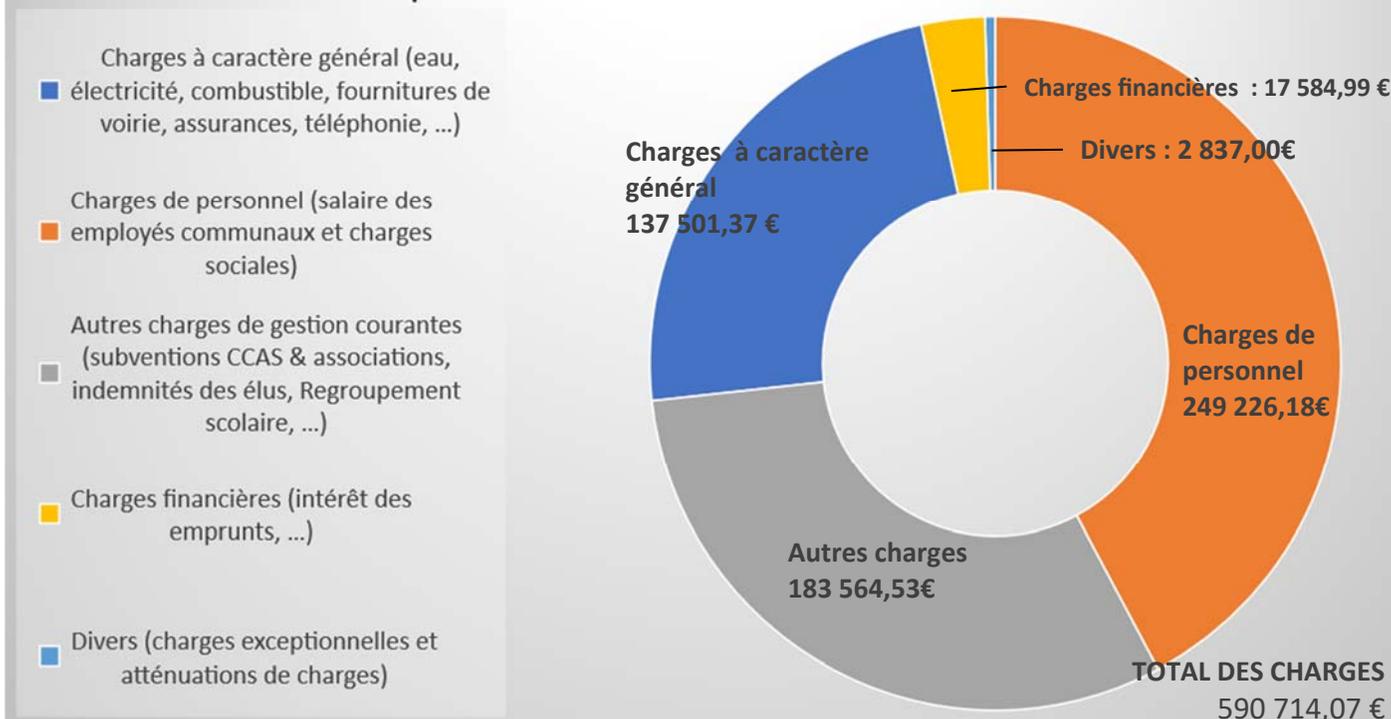


Venez nous rejoindre pour découvrir le Conseil des Jeunes et vous inscrire pour la rentrée.

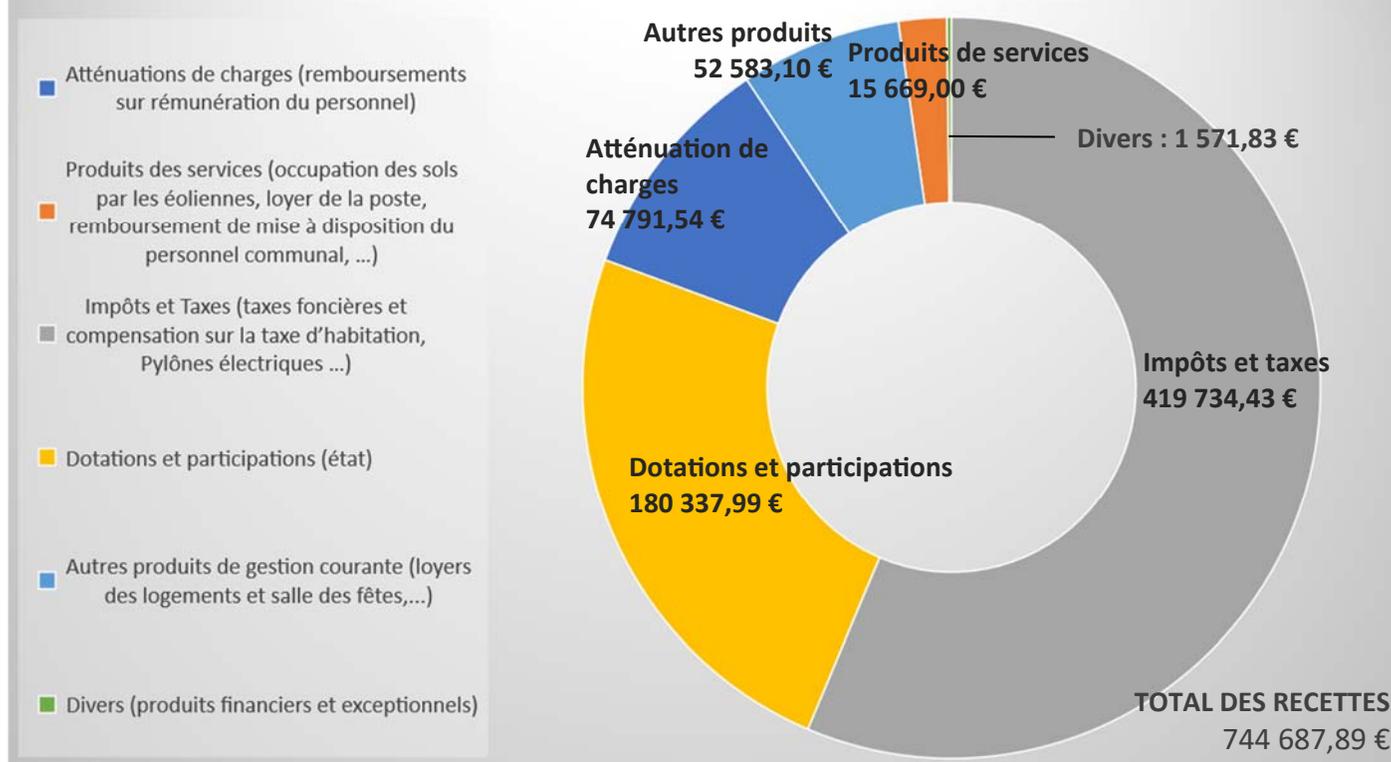


LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2022

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2022



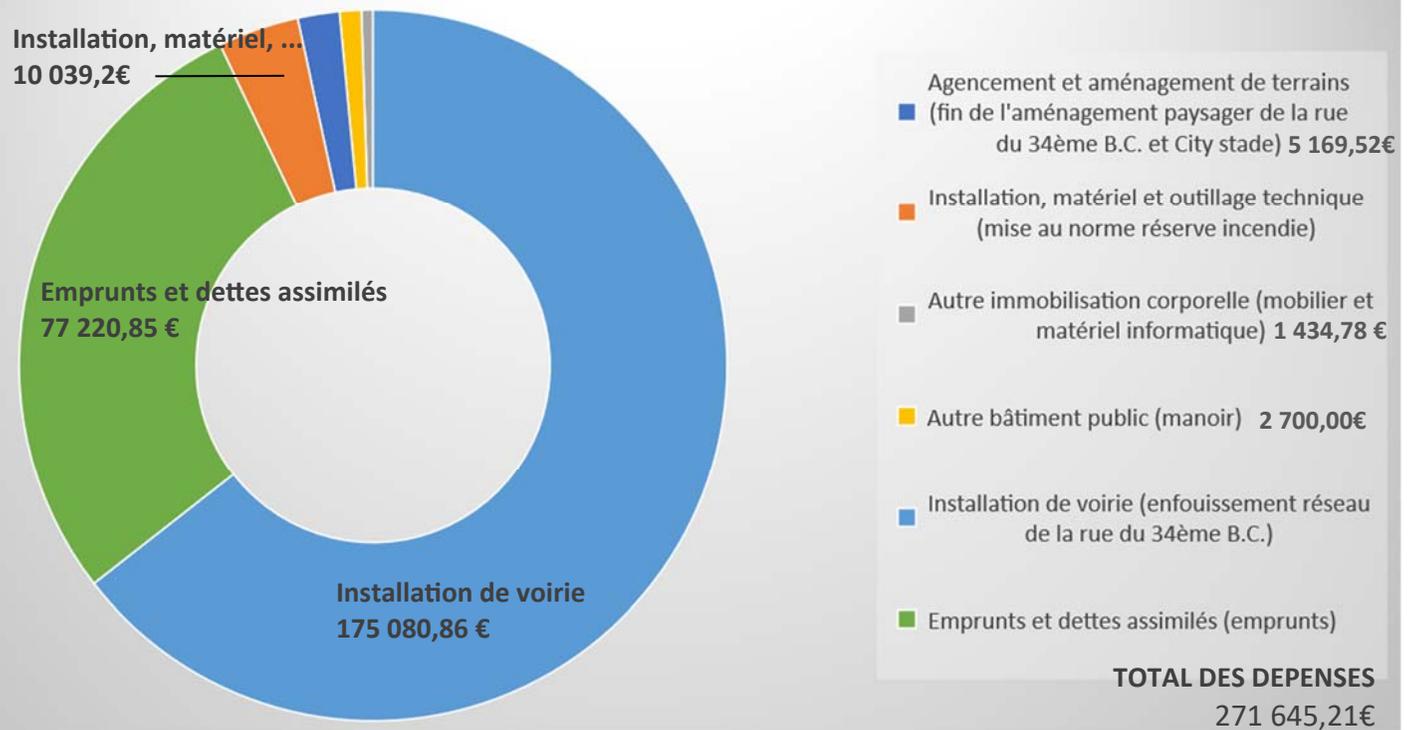
Les recettes de fonctionnement réalisées en 2022



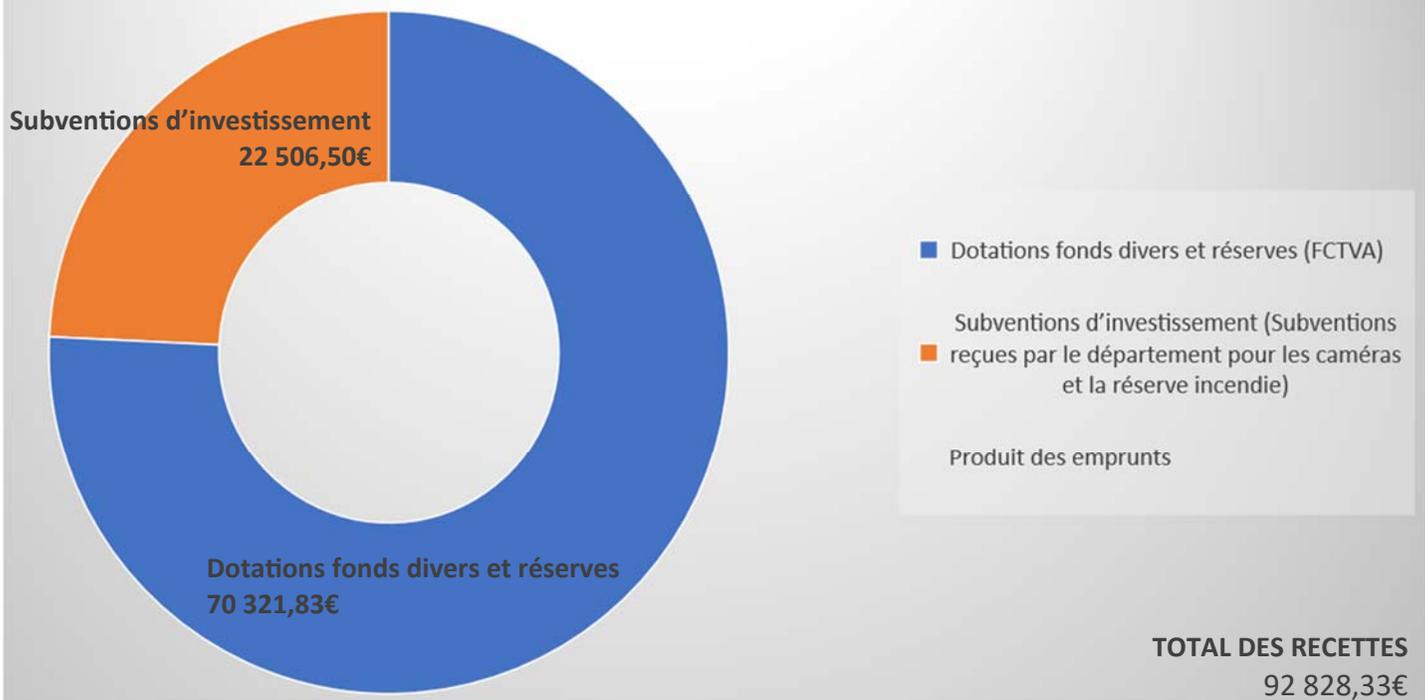
Bilan du compte de fonctionnement, soit un excédent de fonctionnement de 153 973,82 €

LE COMPTE D'INVESTISSEMENT 2022

Les dépenses d'investissement réalisées en 2022



Les recettes d'investissement réalisées en 2022



Bilan du compte d'investissement, soit un déficit d'investissement de 178 816,88 €

2022 était une année de transition centrée sur l'entretien, la réfection des installations existantes et le paiement du solde de la facture d'enfouissement des réseaux de la rue du 34ème BC.

Le déficit d'investissement est absorbé par l'excédent de fonctionnement cumulé des dernières années.

Soucieuse des enjeux écologiques (la disparition des insectes, le manque d'eau,...), la commune de Lieuvillers s'adapte petit à petit. Vous avez sans doute déjà remarqué des changements dans la commune, et nous étudions également de nouvelles adaptations.

L'éclairage public coupé dans le village entre 23h00 et 6h00

L'arrêt de l'éclairage public la nuit instauré depuis novembre 2022, a permis :

- de limiter l'impact financier lié à l'augmentation de l'énergie.
- de limiter les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par la production d'électricité émettrice de CO2.
- de diminuer la pollution lumineuse pour les riverains, la faune, la flore.

Le développement de la biodiversité

La commune de Lieuvillers a commencé la mise en place de quelques secteurs tests de fauchage tardif au niveau des chemins et des espaces verts de notre territoire. Cette pratique consiste à laisser pousser des zones engazonnées pour obtenir des prairies. Ces zones non-tondues ainsi créées permettent de développer la biodiversité dans notre village, de limiter le temps et la pénibilité du travail de nos employés communaux (notamment pour le fauchage des talus). Ceci permet également de diminuer le coût pour la commune.

Néanmoins, une tonte régulière des contours des propriétés riveraines est maintenue. Nous avons également opté pour créer des chemins de tonte au milieu des prairies pour garder une circulation dans ces nouveaux espaces pouvant être ludiques et éducatifs.



La tonte fréquente est la principale cause de la faible biodiversité des pelouses

TONDEZ MIEUX !

3 objectifs pour préserver la biodiversité

- ✿ Tondre une fois tous les 3-4 mois
- ✿ Laisser des zones refuges non tondues
- ✿ Ne pas tondre avant mi-juin

RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE
Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.

FAVORISEZ LA DIVERSITÉ
Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

AIMEZ LES HERBES HAUTES
Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.

CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX
De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.

PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT
Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la survie des populations bien au-delà de votre terrain.

La biodiversité de nos pelouses est nécessaire au maintien d'un écosystème équilibré, préservons-la !

adnaturam.org

Diminution du nombre de plantes annuelles en jardinière.

Les sécheresses à répétition nous ont convaincues de diminuer le nombre de jardinières mises en place sur le territoire. Nous avons donc concentré la mise en place des jardinières dans le cœur du village.

Les plantes annuelles consomment beaucoup d'eau et demandent énormément d'entretien. Lieuvillers va donc favoriser la mise en place de plantes vivaces et d'arbustes dans les massifs pour s'adapter au mieux à notre climat.

Le conseil municipal a décidé de conserver le concours de fleurissement 2023. Nous prendrons, bien entendu, en compte dans notre notation les difficultés pouvant être rencontrées suite aux dernières restrictions émises par la préfecture. Pour l'arrosage de vos plantes ou de votre potager, pensez à la récupération des eaux de pluies, mais aussi les eaux « gâchées » de votre maison (l'eau froide qui coule avant l'arrivée de l'eau chaude et l'eau de cuisine qui peuvent être récupérées puis réutilisées pour arroser).

Comment gérer son eau ?

À retenir !

Quelques principes de base sont à respecter pour sauvegarder la ressource en eau :

- Toutes les plantes ont besoin d'eau (une salade en contient 95 %!) mais éviter celles qui en sont trop gourmandes; les légumes feuilles sont les plus demandeurs en eau (du fait d'une plus grande évapotranspiration) et les légumes racines sont les plus résistants à la sécheresse.
- Bannir impérativement les produits chimiques (les jardiniers amateurs utilisent 10 % des pesticides en France)
- un bon apport de compost agit comme une éponge et augmente le pouvoir de rétention du sol.
- pour amener l'eau aux racines des végétaux, un système d'irrigation peut être mis en place, avec du goutte à goutte et avec un programmateur pour que l'apport en eau soit maîtrisé et choisi selon les horaires précis.
- des brises vents évitent une évaporation excessive.



En cours de réflexion.

Nous étudions encore des pistes d'amélioration de notre biodiversité. Pourquoi ne pas mettre en place des nichoirs ou des hôtels à insectes...

Il est prévu l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales sur le bâtiment de l'atelier communal sous réserve de l'obtention des subventions.



L'EAU EST PRÉCIEUSE

Pour l'heure, l'hiver et le printemps n'ont pas été suffisamment pluvieux ou enneigés pour recharger les nappes phréatiques mises à mal par la sécheresse de l'été 2022. Espérons que cet été n'aggrave pas plus la situation... Quoi qu'il en soit, nous sommes déjà au **niveau crise** (l'alerte la plus élevée). Aussi, soyons d'ores et déjà vigilants sur notre consommation en adoptant des gestes économes. Pour ceux qui ne sont pas encore équipés, il est encore temps d'installer un ou des récupérateurs d'eau afin de collecter l'éventuelle pluie à venir.

Un binage vaut deux arrosages ! Le binage permet à l'eau de s'infiltrer (et non de ruisseler) et supprime les mauvaises herbes. Un bon paillage complètera le travail du jardinier pour avoir une belle récolte.

Mesures de restrictions à respecter

Niveau Crise



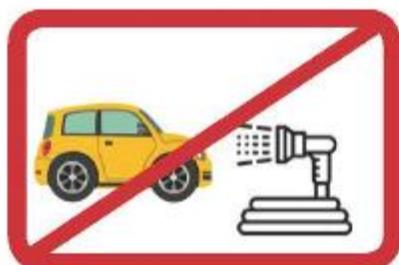
Interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts.



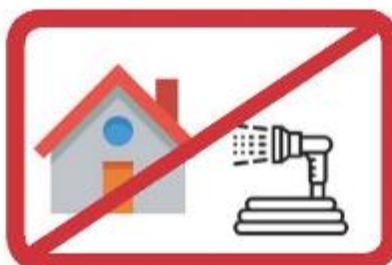
Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h
(application aux particuliers et collectivités)



Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau et les piscines privées
(de plus d'1m³) sans exception



Interdiction de laver les véhicules sauf pour impératif sanitaire en station professionnelle.



Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées
(sauf si impératifs sanitaires ou sécuritaires et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.)



Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres ^{sauf pour les compétitions internationales de manière réduite,}
les golfs * à l'exception des « greens » réduit au strict nécessaire entre 20 h et 6 h.
** aucune exception en cas de pénurie d'eau potable.*



Interdiction de l'irrigation agricole sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur : www.oise.gouv.fr

Pas d'interdiction pour l'abreuvement du bétail



Interdiction de la consommation industrielle sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur www.oise.gouv.fr



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.

Scannez le QR code



www.oise.gouv.fr



RECETTE DE SAISON

SAUMON GRILLÉ AU ROMARIN ET À L'ORANGE

Le printemps est là, l'été arrive et il est temps de sortir les grillades ! Et quoi de plus parfait qu'un savoureux saumon grillé pour fêter l'arrivée de la période des barbecues ? Une explosion de saveurs en bouche garantie, avec une touche d'originalité qui fera la différence. Enfilez votre tablier et suivez le guide !



Ingrédients (4 personnes) :

- 4 filets de saumon
- 1 orange
- 2 branches de romarin frais
- 1 gousse d'ail
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre

Préparation :

1. Pressez le jus de l'orange dans un bol et ajoutez-y l'huile d'olive, l'ail émincé, du sel et du poivre.
2. Coupez les branches de romarin en petits morceaux et ajoutez-les à la marinade.
3. Placez les filets de saumon dans un plat et versez la marinade dessus, en vous assurant qu'ils sont bien recouverts.
4. Fermez le tout et laissez mariner pendant environ 10 minutes.
5. Placez les filets de saumon sur la grille du barbecue et faites cuire pendant environ 5 à 6 minutes de chaque côté.
6. Une fois cuits, retirez-les et laissez-les reposer pendant quelques minutes avant de les servir.

Petite astuce des familles pour servir ça comme un chef :

Déposez le saumon sur une assiette et arrosez-le avec le reste de la marinade. Vous pouvez l'accompagner avec des légumes verts ou une salade verte fraîche (et les traditionnelles chips qui vont bien, ça reste un barbecue tout de même !).

Et voilà !

PLEIN PHARE SUR LES FOOD TRUCK PLACE DE L'ÉGLISE

LA PIZZA PICARDE

TOUS LES SAMEDIS SOIR



LA CAPUA'A BOWL (POKE BOWL)

LE JEUDI DES SEMAINES PAIRES DE 18H30 À 21H00



LES ASSOCIATIONS

ASELLE

Et voilà, les vacances approchent et nos activités ont encore, cette année, rencontré une fréquentation honorable.

Le dimanche 2 avril nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre belle église la Chorale Adulte de l'Ecole de musique de Saint-Just en Chaussée pour un concert très apprécié du public présent.



Rendez vous en septembre pour la reprise de nos activités.

Lundi : Bibliothèque. Tennis de table. Yoga.

Mardi : Activités enfants .Tennis de table.

Mercredi : Informatique pratique.

Jeudi : Couture.

Pour clôturer l'année, le **MERCREDI 28 JUIN à 19h00** aura lieu le **spectacle des enfants** inscrit à la GHR .

Toutes les personnes souhaitant applaudir nos petites danseuses seront les bienvenues.

Il est possible aussi de venir assister au **tennis de table les MARDIS soir de JUIN de 18h00 à 19h00.**

En espérant vous compter nombreux.

Le dernier trimestre des activités se termine et c'est bientôt les vacances.

Bonnes vacances à tous.

Pour tous renseignements : Valérie ANSART. Présidente : 06 74 13 21 60.



CHA'BOUGE

Pour ce qui concerne les événements de ce début d'année 2023, nous avons organisé notre premier marathon de la danse en Mars.

Malheureusement, nous n'avons pas eu le nombre de personnes escompté pour tous les efforts réalisés par l'équipe organisatrice (publicité sur Evasion, par flyer ou affichage aux entrées du village, bouche à oreille). Cependant, nous tenions à remercier tous les animateurs (Gab, les Mélanie's, Kelly, Joana et Laurine) ainsi que nos bénévoles (les membres du Bureau et leur famille) qui ont rendu cet événement possible et fait vivre ce week-end de la danse.



Lors de ce week-end, nous avons eu l'honneur de faire découvrir aux participants les concepts suivants : RaggaFit', Zumba, Kudurofit', Pole Dance, Salsa, Bachata, Hip-Hop.

Nous avons eu la représentation de l'Association Modancy Passion Dance de Maignelay-Montigny qui a réalisé un show formidable avec toute sa troupe.



Nous espérons pouvoir reconduire notre événement avec de nouveaux concepts dansés.



Mélanie nous a rejoint au début de cette saison 2022-2023 (septembre) pour le remplacement de Charlène, notre animatrice partie en congé maternité en décembre 2022. Puis en Janvier c'est Maxime et Laurine qui sont venus renforcer l'équipe. Maxime pour le maintien des cours de Hiit, renforcement musculaire et de gym douce ; Laurine pour proposer du Hip-Hop aux enfants.

La gym douce est un cours qui a su se développer grâce au changement d'horaire et notre nouvel animateur Maxime. Nous comptons aujourd'hui 16 inscriptions pour cette discipline.

L'équipe Cha'Bouge est toujours très heureuse de vous accueillir en cours d'année et vous attend nombreux pour la prochaine saison 2023-2024.

La saison se terminera le **29 Juin prochain** autour d'un **pot de fin d'année pour chaque discipline**.

A bientôt

L'équipe Cha'Bouge

Pour nous contacter : asso.chabouge@hotmail.com



CLUB DES BONS VIVANTS

Activités prévues ces prochains mois.

- Le 15 juin 2023 : sortie à Neuville, repas et spectacle de cabaret.
- Le 04 juillet 2023 : destination La Plaine St Denis pour assister à l'enregistrement des 12 coups de midi.
- Le 22 août 2023 : buffet campagnard sous le hangar près de la salle des fêtes.

LES ANCIENS COMBATTANTS

- La commémoration du 14 juillet se déroulera à partir de 11h. Il s'en suivra un repas pour les membres de l'association.

MÉMOIRE DE NOS TERRES

Un peu d'histoire : Une carte de 1774 donne les limites de la Picardie historique (limites déterminées par des tirets verts). On observe que notre village est inclus dans cette entité. Si on lit bien, c'est le début du Santerre.





U.S. LIEUVILLERS ET ENVIRONS



L'US Lieuvillers et Environs entame une nouvelle histoire. En effet une nouvelle direction a pris les rênes de l'association suite à l'assemblée générale du 3 juin 2023.

Voici ceux qui vont œuvrer aux destinées du club:

- ◇ Président général: Pascal Devisscher
- ◇ Président délégué: Bruno Jurkiewicz
- ◇ Trésorière: Derigny Nathalie
- ◇ Secrétaire: Patricia Jurkiewicz
- ◇ Administrateurs: Karine Chretien, Florian Stourbe, Sébastien Lievequin.



Résultats : Nos séniors A sont 4^{ème} de leur championnat de départementale 2 et l'équipe réserve est 10^{ème} de son groupe de départementale 4. Les jeunes U15 ont fini 6^{ème} de leur championnat.

Les autres équipes U7 à U13 ont fini honorablement leur compétition.

Merci à celles et ceux qui ont encadré nos joueuses et joueurs tout au long de l'année.

Merci aussi à Michaël Negi pour les récompenses offertes à nos jeunes, ainsi qu'aux adjoints et conseillers qui ont offert des coupes pour le tournoi, qui malheureusement n'a pas eu lieu.

Les entraînements seniors reprendront fin juillet et nos jeunes fin août.

Vous pouvez contacter Pascal Devisscher au 06 64 64 20 82

ou Bruno Jurkiewicz au 06 88 73 36 47 pour tout renseignement utile.





COMITÉ DES FÊTES



A venir

Du 17, 18 et 19 juin

Fête communale

Dimanche 18 juin

Brocante 27ème édition

Dimanche 2 juillet

« Lieuvillers en Couleurs »

Mercredi 13 juillet

Feu d'artifice - Retraite aux flambeaux

Samedi 26 août

Sortie aux Médiévales de Folleville et au Souffle de la terre.

TRISTE DÉBUT D'ANNÉE .

Difficile de vous parler de la chasse aux œufs de Pâques ou de la sortie rugby lorsque deux membres du Comité des fêtes nous ont quittés, emportés par la maladie. Je souhaite rendre hommage à Bruno Devisscher, ancien membre du Comité, mais qui venait toujours renforcer notre équipe en cas de besoin. Simple, gentil, toujours prêt à rendre service, voilà ce qui caractérisait Bruno. Plus récemment, Hélène Carlier nous a quitté. Trésorière adjointe du Comité, Hélène nous apportait sa gentillesse et sa sagesse. Toujours disponible malgré la maladie, elle avait participé tout récemment à notre loto. Nous venons de perdre deux Amis. P.THEOT



CHANGEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

Après 25 ans d'engagement, j'ai décidé, non sans tristesse, de cesser mes fonctions et de quitter le Comité des fêtes, lors de l'assemblée générale de mars 2024. Un renouvellement du bureau va donc s'effectuer. Je souhaite que ce changement entraîne une nouvelle dynamique et maintienne une animation diverse et variée que de nombreuses communes nous envient.

Cette nouvelle équipe aura besoin de nouveaux membres. Alors, si vous souhaitez participer à la vie associative de Lieuvillers, n'hésitez pas à vous faire connaître. Ce sera un plaisir de vous accueillir. P. THEOT



LE COMITÉ DES FÊTES RÉCOMPENSÉ

Lors du 79^e congrès annuel de la fédération FNCOF (Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités) qui s'est déroulé le 22 avril dernier à Denain, le Comité des fêtes de Lieuvillers a été mis à l'honneur et s'est vu remettre une médaille récompensant l'implication de ses membres dans le bénévolat et l'animation de notre commune.



Je remercie et félicite tous les bénévoles du Comité des Fêtes qui œuvrent à l'animation de notre commune et à son rayonnement.

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Suite à l'accident mortel de Cholet en 2022, les mesures de sécurité qui entourent un feu d'artifice ont changé modifiant en profondeur le déroulement de notre feu d'artifice.

Ces nouvelles mesures sont imposées par les services de l'État et seront contrôlées. Différents arrêtés municipaux sont dès à présent pris afin d'assurer la sécurité du public. Voici les principaux changements :

- Le Comité des fêtes ne sera plus en charge de monter, tirer et démonter le feu d'artifice. Deux artificiers confirmés et agréés auront cette responsabilité.
- Le public ne doit en aucun cas avoir la possibilité de franchir la zone qui lui est réservée. La main courante du stade de football de Lieuvillers n'est donc pas suffisante. En conséquence, le public sera placé à l'extérieur de l'enceinte du stade.
- De ce fait, le stationnement et la circulation des véhicules sera interdite dans la rue du stade et le chemin du tour de ville (de la mare aux saules jusqu'à la rue du stade municipal et de la rue du stade municipal jusqu'à la rue du 34^{ème} B.C.).
- La circulation pédestre sera interdite sur le chemin du tour de ville (de la mare aux saules jusqu'à la rue du stade municipal).

Pour **votre sécurité**, pour la sécurité des organisateurs, nous vous demandons donc de respecter scrupuleusement ces mesures et celles qui seront, si besoin, mises en place. Le tir du feu d'artifice sera sous la responsabilité des artificiers et du Comité des fêtes qui pourront décider de ne pas le tirer si les mesures de sécurité ne sont pas respectées.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



30 ANS, ÇA SE FÊTE !!! REVEILLON DE LA St SYLVESTRE

Le Comité des fêtes a été créé en 1993 et fête donc ses 30 ans. A cette occasion, nous organiserons le réveillon du nouvel an, de 19h30 à 5h00 du matin. Au programme, strass, paillettes, cotillons mais aussi un spectacle sur les années Goldman/Balavoine avec le chanteur Charles de The Voice et la Nouvelle Star. Place ensuite à un spectacle de cabaret avec 5 danseuses et pour terminer une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit.

Paiement possible en 3 fois. Renseignements au 0675830656 ou au 0621410652.

LIEUVILLERS
31 décembre à 19h30, salle polyvalente
Le Comité fête ses 30 ans et organise le...
Réveillon de la St Sylvestre

MENU ADULTE
Soupe champenoise et 200 ansua bouche, ***
Fois gras de conard ***
Cassiolette de St-Jacques sur liti de porcoux ***
Frais normand ***
Chapon sauté cordon de Leyen ***
Grosin dauphinois, tomate provençale et haricots verts ***
Pommes et frites verte ***
Coupé de champagne
Dessert et café
Vin à volonté

Au programme
Les années Goldman
Spectacle cabaret
5 ans dansants
- Cabarets

MENU enfant - 12 ans
Frais ***
Apéritif de poulet ***
Grosin dauphinois ***
Dessert ***
Jus de fruit

TARIFS
Adulte: 89€
Enfant: - 12 ans: 30€

2024 Edition d'organisations 11-Mars-2024

Réservez votre soirée et venez nous rejoindre pour fêter le passage en 2024

MEMO PRATIQUE

Secrétaire de Mairie

Mme HURTREL Karine vous accueillera aux nouveaux horaires de la permanence de la mairie en remplacement de Mme PAYEL Angéline.



COLLECTE DES DECHETS

La communauté de communes du plateau picard gère tous nos déchets et répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par mail à l'adresse environnement@cc-plateaupicard.fr + d'info au 03 69 12 50 70

- **Ordures ménagères** : tous les jeudis matins (à sortir la veille)
- **Recyclable et Verre** : Aux 3 points de collecte dans Lieuvillers
- **Déchets verts** : tous les mardis matin durant la période de collecte. Les sacs sont distribués gratuitement sur simple demande en mairie.

DECHETTERIE

Avant toute première venue, il est impératif de faire sa demande de badge nominatif.

Toutes les infos sur le site de la Communauté de Commune du Plateau Picard www.plateaupicard.fr rubrique [Gestion des déchets > Déchetteries](#) + d'info au 03 69 12 50 70 ou par mail environnement@cc-plateaupicard.fr

Les horaires des déchetteries de mars à octobre 2023

Saint-Just-en-Chaussée :

Lundi de 8h à 12h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Neuville-Roy :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

La poste

Le gestionnaire de l'agence postale communale, Valentin LABALETTE, vous accueille les :

- **Lundi de 14h à 16h30**
 - **Mardi de 14h à 16h30**
 - **Mercredi de 9h30 à 12h**
 - **Jeudi de 15h à 18h**
 - **Vendredi de 9h30 à 12h**
 - **Samedi de 10h30 à 12h**
- Téléphone : 03 44 51 75 34

Agenda

- **Du 17 au 19 juin**
Fête communale
- **Dimanche 18 juin**
27^{ème} Brocante (C.d.Fêtes)
- **Samedi 24 juin 13h30 à Cuignières**
Kermesse de l'école des 6 villages
- **Mercredi 28 juin 19h00**
Spectacle des enfants (ASELLE)
- **Dimanche 2 juillet**
Lieuvillers en Couleurs (C.d.Fêtes)
- **Mardi 4 juillet**
Sortie « Les 12 coups de midi »(C. B. V.)
- **Mercredi 13 juillet**
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- **Jeudi 14 juillet**
Commémoration à 11h00
- **Mardi 22 août**
Buffet campagnard (C. B. V.)
- **Samedi 26 août**
Sorties aux Médiévales de Folleville et au Souffle de la terre (C. d. Fêtes)
- **Samedi 2 septembre**
Forum des Associations

Mairie

NOUVEAUX HORAIRES

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le lundi
14h30 à 19h30
Mardi et mercredi
9h00 à 12h00
Jeudi
14h00 à 17h30
Vendredi
9h00 à 12h00

PERMANENCE DE M. LE MAIRE ET/OU ADJOINTS

Lundi de 18h30 à 19h30.
Sur rendez-vous pour les autres jours

CONTACT SECRÉTARIAT
Tél. 03 44 51 70 63

mairie.lieuvillers@orange.fr